



## MESSAGE IMPORTANT DE SANTÉ CANADA DESTINÉ AUX PRODUCTEURS DE MAÏS ET DE SOYA

### Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a mis en place une stratégie d'atténuation des risques d'exposition des abeilles et autres insectes pollinisateurs aux insecticides, à la suite de nombreux incidents de mortalité d'abeilles rapportés en 2012 et en 2013, principalement en Ontario et au Québec.

À cet effet, Santé Canada a préparé un document sur les pratiques exemplaires en ce qui a trait à l'utilisation de semences de maïs et de soya traitées aux insecticides du groupe des néonicotinoïdes (PONCHO, GAUCHO et CRUISER). Ces pratiques ont pour but de réduire les risques d'intoxication des abeilles et autres pollinisateurs au moment des semis. Nous vous invitons à consulter le document intitulé « [Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées](#) », et à mettre en place les mesures qui sont applicables à votre exploitation agricole.

De plus, Santé Canada tient à rappeler que si l'emploi d'un lubrifiant est nécessaire pour faciliter l'écoulement dans le semoir des semences de maïs et de soya traitées avec des insecticides de la classe des néonicotinoïdes, vous devez utiliser **uniquement** l'agent de fluidité de Bayer CropScience. Le talc et le graphite sont interdits. Pour obtenir plus de détails, vous pouvez consulter le document intitulé « [Nouvelle exigence de 2014 concernant l'utilisation de semences de maïs et de soja traitées](#) ».

#### Texte rédigé par :

Pierre-Olivier Duval, agent régional des pesticides  
Programme de la conformité des pesticides  
Santé Canada – Région du Québec  
Téléphone : 514 496-1670 – Courriel : [pierre-olivier.duval@hc-sc.gc.ca](mailto:pierre-olivier.duval@hc-sc.gc.ca)

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Coavertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claudes.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claudes.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avisements phytosanitaires – Bulletin d'information No 03 – Grandes cultures – 17 avril 2014*